

militaires et aux personnes habitant la localité.  
Son exposé, très humoristique, est très applaudi.  
M. KLOTZ répond que les interdictions en ce qui concerne les mineurs et les soldats figurent dans les arrêtés des concessions, et que ceux qui les enfreindraient seraient passibles de peines de prison.  
M. DE VILLEBOIS-MAREUIL insiste pour que l'inscription figure dans le texte de la loi.  
L'amendement est repoussé par 345 voix contre 220.  
M. J. DENAIS accepte la ratification proposée par le gouvernement et la commission, mais il combat l'entrée journalière.  
L'amendement est repoussé.  
L'article 7 est adopté.

## La suppression des distributeurs automatiques

M. Joseph DENAIS appelle l'attention de M. le Ministre sur la nécessité de surveiller étroitement les appareils de jeu.  
M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR. — C'est entendu.  
M. MOLLE présente la disposition additionnelle suivante :  
« A dater du jour de la promulgation de la présente loi, seront interdits et punis de la même peine que celle prévue à l'article 410 du Code pénal, les jeux de hasard pratiqués dans les cafés, bars et autres établissements publics au moyen de boîtes à mécanisme et de tous appareils similaires ». Cette suppression privera le budget d'une recette, mais le produit de la taxe perçue n'est pas très élevé.  
La seule objection qu'on pourrait faire, c'est qu'on va, par cette mesure, attendre la fabrication de ces appareils.  
Mais les considérations d'ordre moral doivent prévaloir sur toutes les autres. (Très bien, très bien.)  
M. LE PRESIDENT fait connaître qu'il vient de recevoir de M. de Kergrues un amendement portant suppression de ces mêmes jeux à partir du 1er janvier 1914.  
M. LE RAPporteur dit que la Commission accepte l'amendement de M. de Kergrues et demande instamment à la Chambre de le voter. (Mouvements divers.)  
M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR dit que 32 millions sont perdus chaque année par des joueurs pour acheter des boîtes de consommation qui nuisent à leur santé.  
A l'heure où nous sommes sur pied, l'importance de prendre des mesures énergiques pour la protection de la race française. (Applaudissements.)  
M. LE RAPporteur rappelle qu'on n'a pu parvenir jusqu'ici, malgré les mesures prises, à arrêter l'extension de ces appareils.  
La loi de finances de 1910 en frappant ces appareils d'une taxe de 10 fr. n'a pas pu leur reconnaître une existence légale.  
Au lendemain du vote de cette loi, des milliers de boîtes furent vendues, et les distributeurs automatiques furent installés.  
M. LE MINISTRE de l'interieur se réjouit de la disposition législative, parce qu'elle admet la fabrication de ces appareils.  
C'est ce qui résulte des propositions faites par la Commission intermédiaire des jeux et que la Commission intermédiaire des jeux a fait voter.

et c'est pour cette raison que je m'oppose à la loi.  
M. MOLLE. Je me rallie à l'amendement de M. de Kergrues.  
**La disjonction repoussée**  
La disjonction est mise aux voix. Le scrutin donne lieu à pointage.  
M. TUORNADÉ développe un article additionnel tendant à ce que les autorisations de jeu soient supprimées en Algérie et aux colonies. L'orateur demande au Gouvernement d'examiner également s'il n'y aurait pas quelque chose à faire au Maroc.  
L'amendement de M. Tuornadé est adopté.  
L'art. 10 est adopté.  
Le président fait connaître le résultat du pointage sur la disjonction de l'amendement de M. de Kergrues.  
A la majorité de 345 contre 187, sur 532 votants, la disjonction n'est pas prononcée.  
Le ministre de l'Intérieur dit que dans ces conditions il demande à la Chambre d'adopter l'amendement de M. de Kergrues. Le scrutin est pris sur la date du 1er janvier 1914 et celle du 1er janvier 1914.  
Ce texte est adopté.  
Le ministre de l'Intérieur demande à la Chambre de décider que la loi sera dénommée : Loi relative au régime des jeux, et que l'art. 410 prendra rang à la fin des articles.  
Il en est ainsi décidé.  
L'ensemble du projet de loi est adopté.  
La séance est levée à 10 h. 10 et renvoyée à demain vendredi.

## Au SENAT

**SEANCE DU MATIN**  
**LE BUDGET DE LA GUERRE**  
Paris, 22 mai. — La séance est ouverte à 9 heures 40.  
M. DEBIERRE adopte un projet de loi voté par la Chambre tendant à établir une imposition extraordinaire sur la commune de Comber (Finistère).  
On aborde la discussion générale du budget de la guerre.  
**Intervention de M. Debierre**  
M. DEBIERRE se plaint des procédés de l'administration de la Guerre; pourquoi n'a-t-elle pas fait connaître plus tôt au Parlement les besoins dont on nous parle aujourd'hui? modification du canon de 75 afin de permettre la tir courbe, création d'obusiers de campagne, création de camps d'instruction? Pourquoi réclame-t-elle subitement des crédits considérables? Il y aurait mieux valu répartir les crédits par plusieurs années; l'état actuel parait très cher. Pourquoi nos armements n'ont-ils pas toujours été maintenus en bon état? Pourquoi les approvisionnements n'ont-ils pas été constamment maintenus à la hauteur des besoins?  
**PLUSIEURS SENATEURS A DROITE.**  
— Ce sont ses amis qui sont responsables?  
M. DEBIERRE. — Le ministre de la guerre est peut-être de bons amis, mais non pas l'administration de la Guerre.  
M. ETIENNE, ministre de la guerre. — L'administration de la guerre est composée d'hommes dévoués à leurs fonctions et au gouvernement de la République. (Très bien! très bien.)  
M. DEBIERRE. — Elle est irresponsable. Il faudrait supprimer les montures inutilement accordées aux fonctionnaires de l'intendance qui ne montent jamais à cheval.  
Du même coup, on rendrait disponibles les millions affectés aux montures de ces officiers. Avec les millions et les crédits restants dans le rang, on pourrait constituer un corps d'armée supplémentaire.  
M. LE MINISTRE. — C'est exagéré. En ce qui concerne les soldats-ordonnances, ils sont dans le rang.  
M. DEBIERRE critique l'absence de prévisions budgétaires régulières pour les dépenses du Maroc, ou, si on ne sait pas, dit-il, où nous allons aussi bien en ce qui concerne les dépenses en hommes, qu'en ce qui concerne les dépenses en argent. Un compte spécial devrait être établi. Renonçons au système des petits paquets de crédits supplémentaires.  
M. JONARD, rapporteur général. — Le ministre des finances a promis de nous apporter au mois de juin un budget régulier pour les dépenses engagées au Maroc jusqu'au 31 décembre.  
M. DEBIERRE termine en disposant un projet de résolution qui invite le gouvernement à faciliter les crédits aux armées et aux administrations civiles chargées d'exécuter un contrôle technique éclairé sur l'utilisation des crédits budgétaires.  
M. DELAHAYE. — Où prendrez-vous ces commissions aux armées?  
M. DEBIERRE se réjouit des Inspecteurs des finances et parmi d'autres corps de fonctionnaires techniques compétents.  
Ce qu'il faut c'est avoir des contrôleurs à la fois éclairés et indépendants. (Très bien! applaudissements sur quelques bancs.)  
M. MILLIES-LACROIX, rapporteur. — Il y a déjà le corps de contrôle qui répond à tous les besoins.  
A la suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi.  
Séance aujourd'hui à deux heures et demie. La séance est levée à dix heures.  
**SEANCE DE L'APRES-MIDI**  
Paris, 22 mai. — La séance est reprise à deux heures et demie, sous la présidence de M. Antonin DUBOST.  
On valide M. Devins, élu dans la Haute-Loire, puis on reprend la suite de la discussion générale du budget de la Guerre.  
**Les manifestations de la classe**  
M. DE LAMARZELLE demande au ministre de la guerre quelles mesures il compte prendre contre la propagande antimilitariste qui se fait dans nos casernes.  
M. LE MINISTRE DE LA GUERRE répond : Personne plus que moi, dit M. Etienne, n'a été plus cruellement surpris par les incidents qui viennent de se produire. Ces jours-ci, les troupes de l'Est ont donné un spectacle réconfortant et voici que subitement on annonce des manifestations plus ou moins singulières de certaines de ces troupes. Le maintien de la classe sous les drapeaux n'a été qu'un prétexte pour les sanctions déjà prises, l'enquête se poursuit. Elle nous révélera quels sont les véritables auteurs de désordres malgré les efforts qu'ils feront en lâches qu'ils sont pour se dérober.  
M. Etienne ajoute : Le gouvernement ira jusqu'au bout de sa tâche, il remontera jusqu'à la source du mal et quand il saura où il est, il l'éteindra.  
M. POUILLÉ intervient ensuite sur la santé des soldats.  
Le rapporteur du budget de la Guerre présente alors diverses observations sur les crédits militaires.  
La discussion générale est close.  
On renvoie à la commission des finances le projet de résolution de M. DEBIERRE ainsi conçu : Le Sénat invite le gouvernement à nommer, avec les pouvoirs les plus étendus, des commissaires aux armées et aux grandes administrations civiles pour apprécier l'utilité des dépenses militaires par le Parlement.  
On aborde la discussion des chapitres.  
On adopte l'article 35, et la suite de la discussion est renvoyée à demain matin à 10 h. 1/2. La séance est levée à 10 h. 5.

## Nouvelles Parlementaires

### LA SUPPRESSION des distributeurs automatiques

Paris, 22 mai. — M. G. Berry, président du groupe des députés de Paris, assisté de MM. Grosjean, Lehoucq, Nortier, Yvlin, Escudier, d'Aramon et J. Denais, a reçu cet après-midi au Palais Bourbon une délégation des ouvriers des ateliers de construction d'appareils automatiques.  
Le secrétaire de la Chambre syndicale ouvrière a déclaré que si le projet tendant à la suppression des appareils dits « sous » dans les départs était voté, il y aurait 15.000 familles ouvrières dans la misère.  
D'autre part, le président de la Chambre syndicale patronale s'est montré hostile aux appareils automatiques, et il n'y avait aucun inconvénient ni pour la santé publique ni pour la moralité à maintenir le fonctionnement des appareils avec lesquels on joue des consommations.  
Le groupe a décidé de déposer un amendement supprimant seulement les distributeurs automatiques aux jouets d'argent, et il a été décidé que M. Laboucq a été chargé de défendre cet amendement devant la Chambre.

### UNE MANIFESTATION DEVANT LA CHAMBRE

Paris, 22 mai. — Cet après-midi, les ouvriers des usines qui construisent les distributeurs automatiques, dont la suppression est prévue par un projet de loi déposé à la Chambre, se sont rendus au nombre d'environ 3.000, aux abords du Palais-Bourbon.  
Des bandes de jeunes ont défilé leurs attroupements et ont refoulés sur la place de la Concorde et vers la gare des Invalides.  
Cependant ils ont pu envoyer une quarantaine de pétitions à la Chambre, où ils ont été reçus par M. Georges Berry et quelques-uns de ses collègues parisiens.

## L'attentat de Louvres

**Dramatique arrestation du bandit Duvignon et de sa compagne à Saint-Quentin.**  
Saint-Quentin, 22 mai. — L'automobile volée à M. Durandons a été retrouvée ce matin, à Saint-Quentin, dans un jardin. Elle a été saisie par la gendarmerie qui avait été avisée de son arrivée dans la nuit. Les voyageurs qui la montaient n'étaient autres que Duvignon, qui tenait la roue, l'ingénieur parisien, et sa maîtresse, la fille Pina. Cette dernière a été arrêtée et écrouée.  
Quant à Duvignon, il a pu se sauver par une porte dérobée et s'enfuir à pied la campagne où il a disparu dans la direction de Clastres, à quatre kilomètres de Saint-Quentin. La gendarmerie et les habitants le poursuivent.

### A coups de Browning

Saint-Quentin, 22 mai. — Duvignon a été arrêté dans le matin de Clastres. Il a été saisi par la gendarmerie qui avait été avisée de son arrivée dans la nuit. Les voyageurs qui la montaient n'étaient autres que Duvignon, qui tenait la roue, l'ingénieur parisien, et sa maîtresse, la fille Pina. Cette dernière a été arrêtée et écrouée.

### NOUVEAUX DETAILS SUR LA CAPTURE DU BANDIT

Saint-Quentin, 22 mai. — Duvignon, le meurtrier de M. Dardonne, et la femme Pina, son amante, ont été arrêtés dans les circonstances suivantes.  
Le soir, Duvignon, accompagné de sa maîtresse, et conduisant l'automobile volée, s'arrêta à Clastres, à quatre kilomètres de Saint-Quentin, et se mit à fumer une cigarette.  
Duvignon passa avec la maîtresse dans la tournée d'aller et de venir en automobile à Pierrefonds. Il se rendit à la gare de Pierrefonds, où il se fit accompagner par son amante. Le dévot se fit accompagner par son amante. Le dévot se fit accompagner par son amante.

### Notre enquête à Lille

Nous avons relaté hier le passage à Roubaix de Duvignon, à la date du 15 mai. L'enquête à laquelle s'est livrée la brigade mobile a démontré que celui-ci était venu dans la ville de Lille, le 15 mai, et qu'il était en possession de la somme de 100.000 francs. Il se présenta en effet, le jour précité, à un négociant, marchand de cycles de la rue Nationale, M. M...  
Ce fut Mme M... qui le reçut. Duvignon demanda s'il était possible de lui remettre instantanément un verre d'argent, et lui remit ce qui lui avait été remis à ses lunettes de motocycliste.  
Sur une réponse négative, cet individu s'informa alors du prix d'une motocyclette de la marque Humber qui se trouvait à l'établissement de plusieurs autres machines du même genre. Finalement, il se retira sans effectuer aucun achat.  
On se fit facilement établir qu'il s'agissait de Duvignon, parce que celui-ci était allé raconter par la suite au directeur de la maison Humber, à Paris, qui le connaissait, que son représentant de Lille vendait les cycles de cette marque au-dessous des prix affichés sur les catalogues.  
Une conversation téléphonique ayant eu lieu à ce sujet entre les parties intéressées, démontra d'ailleurs que les dires de Duvignon étaient mal fondés.  
La police a également pu établir que le meurtrier remit sa machine au garage Duvignon, et qu'il se rendit en outre chez un commerçant de la rue Marquet et y travailla. Il se souvient — nous croyons bon de le rappeler — que c'est chez M. Schouteten père que Duvignon passa la nuit du 15 au 16 mai.  
Ces renseignements nous présentent évidemment un intérêt réel et très rétrospectif, mais ils montrent jusqu'à quel point la police enquête sur ce sujet de cette affaire et recherche toutes les possibilités de complaisance.

### L'état de santé de la victime

Paris, 22 mai. — L'état de santé de M. Dardonne, dont nous avons pris cet après-midi quelques nouvelles, est aussi satisfaisant que possible. Il a été procédé ce matin à un nouvel examen radiographique du blessé et une troisième balle a été extraite. La température du malade, qui était de 37°, s'est un peu élevée ce matin, après-midi en raison d'une fatigue légère. Les visites sont toujours strictement interdites.

## Dans la Région

### Funérailles de M. Georges Robert

C'est au milieu d'une très nombreuse affluence qu'ont eu lieu hier à 2 heures de l'après-midi, à Paris, les funérailles de notre regretté confrère Georges Robert, rédacteur en chef du « Progrès du Nord », décédé dimanche dernier.  
Dans la nombreuse assistance nous avons remarqué : MM. Maxime Lecomte, Bryttram, Debievre, Hayer, Auguste Potté, Berger, Strauss, Macquard, schaeffer, Dron, Davain, Guélain, Goussier, Georges Potté, députés; MM. Hennion, préfet de police; Aubanel, secrétaire général de la Préfecture de la Seine; Emile Devaux, conseiller municipal de Paris; Leroy, chef adjoint du cabinet, représentant M. Trépoat, préfet du Nord; Dasso, directeur du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Oscar Fournier, directeur de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille; Oscar Douteiron, des membres du Donier des Ecoles laïques du Nord; Joseph Chauveau, de l'Echo du Nord; Paul Assomoni, secrétaire général de la mairie de Lille; Jéandoury, directeur de la « Vin Lilloise »; A. Aldebert, directeur et Stévenard, administrateur du Mont de Piété; Tiltren, vice-président du Bureau de Bienf